

Luxembourg, le 13 janvier 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance:

*« Le Lycée E. Steichen à Clervaux est en cours de construction. Les travaux avancent bien de sorte que cet établissement scolaire pourra ouvrir ses portes vraisemblablement à la rentrée 2018/2019.*

*Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance:*

- Messieurs les Ministres peuvent-ils fournir des informations sur l'évolution récente du chantier et sur les étapes de construction programmées pour l'année 2017?*
- Messieurs les Ministres peuvent-ils informer s'il est prévu de construire, durant les années à venir, un internat aux environs du Lycée E. Steichen ? Messieurs les Ministres avaient-ils déjà des échanges à ce sujet ? Dans l'affirmative, quel pourrait être le site idéal ? Et quelle serait la capacité initiale d'un tel internat ?*
- La commune de Clervaux pourrait-elle tirer profit de l'infrastructure sportive créée dans le cadre du nouvel établissement postprimaire ? Dans l'affirmative, selon quelles modalités cette utilisation ou mise à disposition temporaire serait-elle organisée ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu